

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 18 novembre 2010

CG 10/5^{ème}/I-15

**SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE
TARN-ET-GARONNE (Sématég)
RAPPORT D'ACTIVITE 2009**

L'Assemblée Générale de la Société s'étant réunie le 28 juin 2010 afin d'approuver les comptes de l'exercice 2009, le Conseil Général est en mesure de délibérer sur le rapport de gestion de ses représentants siégeant au Conseil d'Administration.

Je vous rappelle que la représentation du Département au sein du Conseil d'Administration de la Sématég est assurée par la présence, outre le Président du Conseil Général, de huit élus. Le partenariat associé aux capitaux publics, nécessairement majoritaires, l'Assemblée spéciale des neuf communes Tarn-et-Garonnaises actionnaires, les représentants de chambres consulaires ainsi que la participation d'établissements bancaires et financiers.

Dans le cadre de ses compétences, la Société a vocation à intervenir dans différents domaines à savoir :

- réaliser des opérations d'aménagement et de construction ;
- exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, mais également toute autre activité d'intérêt général liée à ses missions.

Aussi, le rapport relatif à l'exercice 2009 présenté sur la Sématég (cf. document annexé) retrace d'une part les activités de la société, d'autre part les résultats financiers dudit exercice, certifiés par le commissaire aux comptes missionné, conformément aux dispositions législatives relatives aux Sociétés d'Economie Mixte qui stipulent qu'un rapport écrit doit être soumis annuellement à l'approbation de l'organe délibérant de la collectivité territoriale actionnaire.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

● LES OPERATIONS RELEVANT DU MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DEPARTEMENTALE

► Données globalisées

Les interventions réalisées à ce titre concernent les opérations conduites au nom et pour le compte du Département. Elles représentent **39% de l'activité** de la Sémateg au titre de l'exercice 2009. Le bilan porte sur les opérations achevées et réceptionnées, les aménagements en cours ainsi que sur les prévisions 2010.

- Enseignement et équipements sportifs

L'année 2009 a vu, outre la finalisation des études de restructuration portant sur les collèges de Montauban (Collège Ingres) et Valence d'Agen, la réalisation des phases d'aménagement des collèges de Castelsarrasin (restructuration du Collège Jean de Prades), Beaumont de Lomagne (2^{ème} phase), Grisolles (pour la 3^{ème} phase de travaux) et Saint Antonin Noble Val (remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment externat) ainsi que la construction du Collège Manuel Azaña à Montauban.

Les opérations en cours ont, pour l'essentiel porté sur la poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) :

- Collège Théodore Despeyroux à Beaumont de Lomagne – restructuration du bâtiment externat et des espaces extérieurs – étude et réalisation ;
- Collège Olympe de Gouges à Montauban – réalisation;
- Collège Pierre Darasse à Caussade – phases 4 et 5 – réalisation;
- Collège Pierre Darasse à Caussade – phase 6 – réalisation;
- Collège de Lauzerte – phases 1 à 3 – réalisation;
- Collège Jean Jaurès à Montauban – restructuration ;
- Collège Pierre Bayrou à Saint Antonin-Noble-Val – étude ;
- Collège Jean Rostand à Valence d'Agen – Réfection des terrasses et mise aux normes des cuisines.
- Collège Ingres à Montauban – mise aux normes de la cuisine.

A ces opérations s'ajoutent les travaux spécifiques :

- Extension du gymnase de Lafrançaise ;

- Bâtiments sociaux

- Extension du Pôle social de Négrepelisse.

Les opérations programmées pour un démarrage au cours de l'exercice 2010 sont ci-après définies :

- Abbaye de Belleperche – Réalisation de la tranche ferme;
- Collège Pierre Bayrou à Saint Antonin-Noble-Val – Réalisation;
- Collège Jean de Prades à Castelsarrasin – restructuration des bâtiments externat, alti et ancien internat – étude et réalisation;
- Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse – extension et réhabilitation de la demi-pension.

► **Bilans d'étape**

Le récapitulatif des actions menées par la Sémateg agissant en tant que mandataire me donne l'occasion de pouvoir également informer l'assemblée sur les bilans des conventions.

En application des contrats de mandat souscrits, un compte-rendu financier annuel (CRAC) est établi par le mandataire.

Des comptes-rendus par opération de mandat ont été établis au 31 décembre 2009. Ils sont joints au dossier.

Ils retracent le bilan de l'opération, le plan de trésorerie et le bordereau des dépenses et, couplés au rapport d'activité général de la société, présentent l'avantage d'aborder, à la fois plus globalement et plus précisément, les activités menées.

En fin de mission, la reddition des comptes et l'élaboration des quitus présenteront les données chiffrées définitives.

● **LES AUTRES DONNEURS D'ORDRE**

Les communes de Tarn-et-Garonne sollicitent l'intervention de la Sémateg pour la réalisation de travaux d'aménagement et de restructuration : bâtiments scolaires et communaux, équipements sociaux, touristiques et culturels, activités économiques, logements locatifs sociaux, schémas d'assainissement.

Au titre des prestations réalisées pour le compte des communes, figurent également les études préalables de faisabilité des opérations d'aménagement dans le domaine de la construction et de l'accueil d'activités touristiques et industrielles.

Ce volet s'accompagne des actions menées en faveur des organismes de coopération intercommunale, par la réalisation de missions d'assistance à la définition de leurs programmes d'investissements.

● LES SECTEURS SPECIFIQUES

Sous cette dénomination, sont visées :

- les interventions pour le compte d'organismes publics ou associatifs œuvrant dans le domaine du logement social et pour personnes âgées (maisons de retraite, maisons d'accueil spécialisées) ;
- les interventions dans le domaine économique (implantation d'entreprises).

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats ont été présentés à l'Assemblée Générale ordinaire de la Société qui, en date du 28 juin 2010, a approuvé les comptes de l'exercice 2009.

Conformément à la loi, le commissaire aux comptes a été appelé à certifier la régularité et la sincérité des documents.

Le rapport présenté (cf. renvoi susvisé à l'annexe jointe) exploite les données financières retenues pour l'arrêté des comptes notamment le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le résultat net.

Ainsi, il permet d'apprécier la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité ainsi que l'évolution et les perspectives pour l'exercice 2010.

Au vu de la présentation d'ensemble des orientations financières de l'exercice 2009, celles-ci appelaient un résultat 2009 excédentaire. L'exercice 2009 s'est effectivement soldé par un résultat net positif de 10 750,28 € lié notamment à une progression du chiffre d'affaires (+ 5,13 %) conjuguée à une nette diminution des charges (- 17,74 %).

Le chiffre d'opérations qui totalise l'ensemble des dépenses réglées en mandat représente un indicateur du niveau de l'activité opérationnelle de la société. Il s'élève à 26 439 K€ pour 2009 contre 28 903 K€ en 2008 avec une répartition entre donneurs d'ordre définie comme suit :

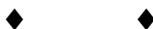
- 39% : Conseil Général ;
- 61% : autres clients, dont 31 % : mairies, 0,5 % : communautés de communes, 24,50% : établissements médico-sociaux, 5 % : établissements divers.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé d'affecter le résultat 2009, soit un bénéfice de 10 750,28 € au compte report à nouveau (cumul des résultats antérieurs), celui-ci excédentaire de 119 702,50 € au 31 décembre 2008 est ainsi porté à 130 452,78 € au 31 décembre 2009.

Quant aux données financières prévisionnelles relatives à l'exercice 2010 portées sur le rapport, celles-ci présentent une progression du chiffre d'affaires (+ 52 K€) qui conjuguée à une maîtrise des charges, laisse présager un résultat 2010 bénéficiaire de l'ordre de 21 000 € ; valeur indicative, restant tributaire des aléas des marchés et des facteurs économiques qui ne peuvent être modélisés dans le cadre des présentes.

Sur ces bases, les comptes de gestion et de résultat de l'exercice 2009 sont soumis à notre examen.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Au titre du rapport général d'activité :

- Approuve le rapport d'activité de la Sémateg (et annexe) soumis au titre de l'exercice 2009 ;
- Prend acte du rapport présenté sur les comptes annuels et le bilan d'activité ;

Au titre des contrats de mandat :

- Prend acte de l'état de réalisation des missions au 31 décembre 2009.

Pour l'adoption : 28 voix

Avis contraire : 1 voix

Abstention : néant

Adopté.

(Monsieur Guy Hébral, Président de la Sémateg, n'a pas participé au vote).

Le Président,